

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SEPTEMBRE 2020

N° 259

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

*Presqu'île de charme*



VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

 Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer





# | ÉDITO

J'avais espéré une prise de fonctions plus sereine !

L'actualité 2020 très largement perturbée par la crise sanitaire de la Covid 19 a bouleversé les calendriers municipaux sur l'ensemble du territoire.

Saint-Mandrier n'a pas échappé à ces problèmes. Mais, la parfaite maîtrise des finances et de la gestion communale exercée pendant plus de 25 ans, nous a permis d'y faire face de façon efficace et avec toujours le même engagement vis-à-vis de nos administrés.

Comme vous pourrez le voir dans les pages consacrées aux finances, notre maîtrise des dépenses de fonctionnement est toujours présente nous permettant de nous consacrer à nos projets d'investissements structurants. Cela sans qu'il nous soit nécessaire de faire appel aux organismes financiers. De fait, Saint-Mandrier se trouve être une des communes les moins endettées de sa strate.

2020 sera l'année des ajustements car il nous faut tenir compte de cette période particulière et sans précédent. Cependant le dernier rapport d'audit de la Chambre Régionale des Comptes a

largement mis en avant notre capacité à faire face aux imprévus. Notre programme pour les 6 années à venir est certes ambitieux mais réalisable car réfléchi et chiffré.

Enfin, je voudrais ici rendre un hommage particulier à Alain Ballester à qui j'adresse tous mes remerciements pour son aide durant ces six dernières années.

Ses conseils, son écoute, la transmission de sa connaissance de notre commune, seront sans aucun doute un plus pour me permettre d'appréhender au mieux les nouvelles responsabilités que le Maire a bien voulu me confier.

C'est avec joie et fierté que je relève ce défi, faisant en cela suite à mon grand-père Antonin Rey (époux de Nano Coppola) qui a été conseiller municipal de la toute jeune commune de Saint-Mandrier dans "les années 50".

**Annie ESPOSITO**

1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire chargée des Affaires financières et budgétaires et de la Gestion du personnel

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [viecite@ville-saintmandrier.fr](mailto:viecite@ville-saintmandrier.fr)



MÉTROPOLE  
**TOULON**  
**PROVENCE**  
**MÉDITERRANÉE**



# | NOS JOIES, NOS PEINES... |

## BONJOUR LES BÉBÉS !

- BERNE BARROUQUÈRE Samuel 22/06/2020
- ASSUIED AJELLO Lino 24/06/2020
- CHAZEL Louisa 22/07/2020
- ESTIENNE Ezio 29/07/2020
- SCHELCHER Antoine 09/08/2020
- SALA Sandro 13/08/2020

## VIVE LES MARIÉS !

- Yveline COLLINO & Rémi GÉANT 24/07/2020
- Manuêla GONCALVES DA CUNHA & Maurice BODENHEIMER 29/07/2020
- Marie-Aurélié ANAIS & Julien ROSEC 14/08/2020
- Audrey CASTAGNON & Olivier PANE 22/08/2020

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- MASSINI veuve DAVIN Bernadette 29/06/2020 100 ans
- CHORDA veuve BOYS Francine 04/07/2020 103 ans
- ROUBAUD veuve MOUISSE Elise 15/07/2020 90 ans
- GUTEHRLE épouse FLORES Eliane 04/08/2020 82 ans
- PACAUD Christian 06/08/2020 81 ans
- LEGRAND Lionel 13/08/2020 89 ans

### LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
Disponible sur  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

\*Directeur de la Publication : Gilles VINCENT\*  
Rédaction, création graphique, mise en page :  
Service Vie de la Cité.  
Crédits photos : Vie de la Cité, associations,  
Patrick LECONTE  
Impression : Imprimerie Joubert  
06517 CARROS

## Rentrée SCOLAIRE

Malgré le contexte particulier, je tiens à souhaiter à tous une bonne rentrée scolaire.

Nous nous sommes assurés que toutes les conditions sanitaires conformes au protocole soient mises en œuvres.

Les enfants sont accueillis dans des classes entretenues, les travaux demandés par les conseils d'écoles sont pris en compte et effectués et le mobilier ainsi que le matériel pédagogique ont été livrés.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants et je tiens à dire que nous serons toujours à leur écoute.

Je souhaite également une bonne retraite à ceux qui nous quittent et notamment à Marie Louise Giannini et Mireille Levesque. Les ATSEM ont œuvré de nombreuses années pour le bien des enfants et l'aide aux professeurs. Qu'elles en soient remerciées et profitent de leur retraite bien méritée.

Bonne année à tous.

Colette **DEMIERRE**  
Adjointe au Maire chargée  
des affaires scolaires

## PÔLE SOCIAL Foyer des ANCIENS

En raison des dispositions sanitaires actuelles, le foyer des anciens restera fermé jusqu'à nouvel ordre.

De même, les animations habituelles (lotos, goûter, repas...) sont suspendues.

Nous profiterons de cette fermeture forcée pour rénover les locaux afin que Cidalia puisse vous accueillir dans les meilleures conditions.

Même si le foyer est fermé, l'animatrice garde un lien régulier avec les habitués, soit par téléphone, soit lors de visites à domicile.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétariat du CCAS au 04.94.11.24.56.

Véronique **VIENOT**  
Adjointe au Maire chargée  
des Affaires Sociales  
et aux Personnes Agées

## Patrimoine Culturel Fête de la SAINT PIERRE

Cela pouvait paraître une gageure d'organiser la fête de la Saint Pierre en raison de toutes les contraintes sanitaires imposées par la pandémie de la Covid 19, mais à cœur vaillant rien d'impossible et c'est pourquoi la mobilisation et la volonté de tous, associations patrimoniales (Racines Mandréennes, Atelier Provençal, Respelido, Pescadous du Creux Saint Georges, Pointus et Patrimoine, Francs Jouteurs, Bravadeurs), plaisanciers et sauveteurs en mer (ANSM, APM, SNSM), bénévoles de la Paroisse et enfin, agents territoriaux communaux et métropolitains qui, par leur implication et leur réactivité, ont permis la réussite de cette Saint Pierre particulière.

Je remercie aussi tout particulièrement mon prédécesseur, Jean-Claude Ventre, pour ses précieux conseils et mes colistiers à l'animation et festivités, Romain Vincent, Katia Argento, Séverine Mathivet, Alain Fontana ainsi que Xavier Quénet, délégué au Port et à la Pêche, pour leur collaboration.

A la sortie de la messe, des Mandréennes costumées distribuèrent aux participants, comme le veut la tradition, les poissons en pâte sablée bénis par le Père Gautier, et accompagnés par nos tambourinaires locaux, Saint Pierre transporté par quatre Francs Jouteurs, le père Gautier, le Maire et les Mandréens costumés, rejoignirent le quai d'Honneur où Saint Pierre fut monté à bord de la Santa Maria pour la promenade en mer. Le Creux Saint Georges attendait en fête : Saint Michel, patron protecteur de l'île de Procida, à bord du « Marieflor », en hommage aux pêcheurs venus s'installer dans la baie du Creux Saint Georges dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, pointus, bateaux de la SNSM dont le 28 juin était la journée nationale, bateaux de plaisanciers décorés pour la circonstance avec leurs guirlandes de pavillons et de fleurs aux couleurs de la Provence ainsi que les deux bateaux du Réseau Mistral, prêts à transporter les participants dans le respect des consignes sanitaires mises en place par la société de transport maritime. Après la bénédiction des bateaux et l'hommage rendu aux pêcheurs et marins disparus par le jet de fleurs à la mer, chacun rentra tranquillement au port et Saint Pierre et Saint Michel regagnèrent l'église, fin prêts pour l'an prochain !

### Les dictons du mois de septembre :

« A sant Michèu (29 septembre) , li figo soun pèr lis aucèus » (A la Saint Michel, les figues sont pour les oiseaux).

« Touto li plueio perdudo, pèr sant Michèu soun rendudo » (Toutes les pluies perdues sont rendues à la Saint Michel).

Sylvie **BECCHINO-BEAUDOUARD**,  
Conseillère Municipale déléguée  
au Patrimoine Culturel



# Festivités culturelles LES NUITS MANDRENNES

Cette année, dans la continuité du travail accompli par mes prédécesseurs Françoise MONTAGNE et Marie-France GIOVANELLI, les Nuits Mandréennes ont rythmé l'été sur notre belle presqu'île. Les différents concerts ont apporté plaisir et convivialité à l'ensemble des Mandréens, aux visiteurs d'un soir ou aux estivants.

## Le contexte sanitaire

Malgré un contexte sanitaire très complexe avec la crise de la Covid, nous avons proposé des spectacles très variés aux quatre coins de la commune, dans des lieux tous propices à la culture. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont su respecter les consignes sanitaires. Entre port du masque obligatoire

et distanciation, les concerts ont pu avoir lieu dans la sérénité et la protection de tous.

Toutes nos manifestations ont fait l'objet d'une déclaration préalable en préfecture. Les lieux étaient clos, et les élus de la commission festivités et culture ont accueilli les spectateurs, distribué du gel hydro alcoolique et les consignes à l'ensemble des participants.



## PLACE DU MARÉGAU

### ● South Fully le 17 Juillet

Un groupe de 8 jeunes musiciens du Conservatoire de Musique de la Métropole a animé la première manifestation des Nuits Mandréennes pour clôturer la journée de nettoyage des plages. Chacun muni de son instrument, c'est au son des saxophones, des trompettes et des tubas que les spectateurs ont écouté des reprises entraînantes. Ces jeunes plein d'énergie ont du talent et ils gagnent à être connus. Je pense que nous les reverrons bientôt sur la commune.



### ● The Space Sheeps le 16 Août

Un groupe toulonnais qui propose une belle prestation Pop Rock sur la belle place du Marégau.

## DOMAINE DE L'ERMITAGE

### ● Swing Guys le 31 juillet

Que dire de ce groupe sinon que la prestation de grand niveau a été reconnue par tous les spectateurs. Un concert de Jazz Manouche aux airs de Django Reinhardt, de la musique parfois entraînante, parfois mélodieuse, une belle prestation dans un cadre idyllique. Bravo au groupe qui a tout donné pendant plus de deux heures.



### ● Piaf en toute intimité Mardi 18 Août

Un concert dédié aux plus belles chansons d'Edith Piaf dans l'intimité de l'Ermitage pour ravir toutes les générations. Que demander de plus ?



## SQUARE JOUVENCAU

### ● Mean West le 26 Juillet

Quand notre ami Vincent Kourde s'associe à un guitariste et une chanteuse, ça donne Mean West. Du son Pop, Rock et Blues mais surtout de la voix et quelles voix ! Nous sommes fiers d'avoir été les premiers à les voir sur scène car assurément, ce groupe a du talent et de belles années devant lui.



### ● Duo Cordes et Vents le 25 Août

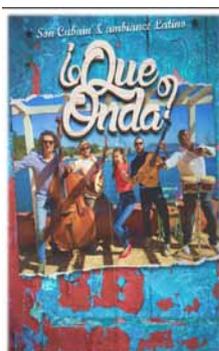
La rencontre entre une guitare et un saxophone sur des airs de jazz et de bossa nova pour le plus grand plaisir des amateurs et des initiés. Avec Jean-Jacques Garsault, notre guitariste local, c'est la garantie d'une soirée réussie.



## PINÈDE SAINT-ASILE

### ● Que Onda le 20 Juillet

Salsa, musique cubaine, Buena vista social club, difficile de rester assis aux sons d'un groupe qui s'est exprimé pendant plus de deux heures. Ce groupe toulonnais a ravi le public et partagé son énergie débordante.



### ● Les Douces Insolentes le 5 Août

Un spectacle cabaret avec de la classe, de la grâce mais aussi beaucoup d'humour. Les spectateurs assis pour la première fois sur le jeu de boules au cœur de la pinède ont apprécié la douceur de ces insolentes.



## PLACE DES RÉSISTANTS

### ● Happy Hand Tribute Queen le 4 Août

Un spectacle à couper le souffle avec plus de deux heures de reprises du groupe Queen. Pour sa première à Saint-Mandrier, le groupe a conquis le public dès la première chanson et jusqu'à la dernière. La cerise sur le gâteau, le chanteur Nicolas Bottai est un Mandréen. Chapeau l'artiste !



**Nos Années 80 - 90**

par Jean-Pierre SAVELLI le 8 Août

Les années 80, une recette qui fonctionne d'autant plus si c'est une star elle-même qui vient enflammer la place des Résistants. Si vous avez raté la première partie, vous avez manqué notre talentueuse Lyana, 13 ans, qui a capté le public avec deux chansons dont une de ses compositions. Un bonheur de voir nos jeunes talents sur le devant de la scène.



**L'été c'est aussi**

- La Journée Top Fm à Saint-Mandrier pour faire parler de notre marché, de nos commerçants, de nos associations et de nos artistes, animée par Christian Vidal et avec Yves Pujol en guest star.
- Les expositions à la Galerie Rancilio et à l'Ermitage.
- Les manifestations organisées par la Mandréane, le marché Nature et Bio, la soirée karaoké, le concert guinguette Hot Club, le concert de la Libération.
- Le concert du groupe Aioli organisé par la Mandréane avec un Yves PUJOL déchaîné sur scène pour le plus grand bonheur de ses fans, car à Saint-Mandrier, on est fan de ce Mandréen d'adoption.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont assisté aux Nuits Mandréennes et qui ont respecté toutes les consignes. Nous avons pu, grâce au respect des consignes, organiser de belles manifestations. Je tiens à remercier l'ensemble des artistes qui ont tous participé activement à notre programmation, et qui ont ravi le public à chaque instant.

Un grand merci au personnel municipal qui a travaillé sans relâche pour nous accueillir dans les meilleures conditions. Merci à mes collègues élus de la commission Festivités et Culture qui m'ont accompagné dans cette édition 2020 des Nuits Mandréennes et qui vous ont accueillis à l'entrée de chaque spectacle (Katia ARGENTO, Séverine MATHIVET, Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD, Adeline SAUQUET, Marjorie ASNARD et Alain FONTANA).

Merci à Sandrine OBITZ pour avoir organisé avec moi la programmation mais surtout les déclarations en préfecture et l'intendance.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition des Nuits Mandréennes.

Romain VINCENT

Adjoint au Maire chargé de l'animation Festive et Culturelle,

Les temps forts de **SEPTEMBRE**

**FORUM des ASSOCIATIONS**

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020**

9h - 12h  
Place des Résistants

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER SUR-MER  
04 94 11 11 00

www.ville-saintmandrier.fr  
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

**Brigitte ROBBE CHABOUD**

**DU 15 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE 2020**

DOMAINE DE L'ERMITAGE  
Chemin de la Coustoulière  
83430 SAINT-MANDRIER

ENTRÉE  
Du mardi au dimanche  
15h - 19h

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER SUR-MER  
04 94 11 11 00

www.ville-saintmandrier.fr  
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

**EXPOS Le Cours d'Aquarelle**  
animé par Jacques SALLES

du 4 au 13  
Septembre 2020  
GALERIE RANCILIO

Entrée libre  
Tous les jours, 10h - 12h / 16h - 19h

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER SUR-MER  
04 94 11 11 00

www.ville-saintmandrier.fr  
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

**Alexandra GOMEZ**

**EXPOSITION DU 11 AU 30 SEPTEMBRE 2020**

DOMAINE DE L'ERMITAGE  
Chemin de la Coustoulière  
83430 SAINT-MANDRIER

ENTRÉE  
Du mardi au dimanche  
15h à 19h

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER SUR-MER  
04 94 11 11 00

www.ville-saintmandrier.fr  
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

**EXPOSITION Francis LAFFONT**

DU 18 septembre AU 11 octobre 2020

GALERIE RANCILIO

2, avenue Marc BARON  
83430 SAINT-MANDRIER

Entrée libre  
du lundi au dimanche,  
et de 14h30 à 19h

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER SUR-MER  
04 94 11 11 00

www.ville-saintmandrier.fr  
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

**ENSEMBLE NETTOYONS La Nature**

jeudi 17 septembre 2020  
Plage sainte Asile 8h45 - 11h

Samedi 19 septembre 2020  
NETTOYONS LA PLANÈTE  
En autonomie avec Word CleanUp  
dépose dans containers identifiés  
Plage sainte asile, Plage de la Vieille

Vendredi 25 septembre 2020  
Plage sainte asile 8h45 - 11h

INFOS ET INSCRIPTIONS  
www.ville-saintmandrier.fr

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER SUR-MER  
04 94 11 11 00

www.ville-saintmandrier.fr  
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

## LES INVESTISSEMENTS POUR 2020

### LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2019

3 568 396 €. C'est l'excédent de fonctionnement qui se dégage de notre compte administratif pour l'exercice 2019. Il nous permettra entre autres choses de couvrir un besoin de financement en investissement pour un montant de 588 109 €. La différence positive de 2 980 287 € a été reprise dans le budget primitif de 2020 en recette de fonctionnement.

Nous remarquons notamment une moindre consommation de l'enveloppe initialement prévue pour les charges de personnel (-224 384 €). Moindre consommation également des charges exceptionnelles (-25 566 €) et des charges à caractère général (-89 794 €).

### LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Même si le calendrier budgétaire a été profondément perturbé en ce début d'année, il n'en respecte pas moins les besoins d'information sur nos orientations budgétaires pour les années à venir. Il est ici important de pouvoir mettre en adéquation les besoins en fonctionnement et en investissement et les recettes permettant de les financer. Ainsi ce sont les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure financière et les besoins de financement de la commune et la gestion de la dette qui ont été analysés.

En cette année électorale, les projets structurants ont fait l'objet d'une attention particulière. Notamment les projets « Fliche » et la construction d'un nouveau foyer des jeunes dans le centre du village. Comme nous en avons désormais l'habitude, nous avons pu constater une baisse globale des dotations de l'État. Le rapport d'orientation budgétaire servant de base au débat du même nom a été adopté en conseil municipal le 15 juin, puis transmis au contrôle de légalité en respectant les délais réglementaires.

### LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Nous avons dû cette année intégrer à notre budget l'impact financier issu de la crise sanitaire. Outre les exonérations accordées aux commerçants (15 000 €), les frais divers pour faire face aux besoins de nos administrés (15 000 €), il faut noter une baisse des recettes liées à la fermeture des écoles (cantine, temps périscolaires... 100 000 €).

Nous maintenons la même maîtrise de nos charges à caractère général (électricité, carburant, honoraires, téléphone, assurance,... pour 1 359 000 €).

Au niveau des charges de gestion courantes nous consacrons la même enveloppe pour les subventions aux associations (237 000 €). Même chose pour le CCAS (108 000 €) et la caisse des écoles (23 000 €).

AIDES AUX FACADES	20 079,56 €
TERRAINS SPORTIFS (Stades Lanérière et Bodréro)	160 000,00 €
MISE EN SECURITE	20 000,00 €
VIDEO PROTECTION	200 000,00 €
ERMITAGE	40 000,00 €
CIMETIERE	15 000,00 €
CUISINE CENTRALE - MATERIELS RESTAURANT SCOLAIRE	30 000,00 €
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	30 000,00 €
ILLUMINATIONS	20 000,00 €
FORTS	20 000,00 €
DIVERS TRAVAUX BATIMENTS	817 000,00 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	40 000,00 €
INFORMATIQUE	60 000,00 €
ACQUISITION MOBILIERS ADMINISTRATIFS	7 000,00 €
MOBILIERS MATERIELS SCOLAIRES	5 000,00 €
DIVERS MATERIELS TECHNIQUES	45 000,00 €
DIVERS MATERIELS POLICE MUNICIPALE	16 300,00 €
ACQUISITION DE VEHICULES	122 000,00 €
ACQUISITION MARINE	- €
JEUX DIVERS POUR ENFANTS	35 000,00 €
POSTES DE SECOURS + PLAGES NON CONCEDEES	5 000,00 €
AP-CP CUISINE CENTRALE	170 000,00 €
AP-CP FLICHE BERGIS	300 000,00 €
<b>BUDGET CITOYEN</b>	<b>50 000,00 €</b>
<b>PLANTATIONS</b>	<b>150 000,00 €</b>
<b>NOUVEAU FOYER DES JEUNES</b>	<b>80 000,00 €</b>
<b>ECLAIRAGE STADES ET TENNIS</b>	<b>80 000,00 €</b>
<b>FOYER DES ANCIENS</b>	<b>100 000,00 €</b>
	<b>2 637 379,56 €</b>

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet cette année encore d'envisager un programme d'investissement de façon sereine pour un montant de 2 637 380 €. (cf. liste ci-dessus).

Un nouveau programme voit le jour cette année. Il s'agit de « projets issus de la concertation citoyens » pour un montant de 50 000 €. Une commission a été créée pour le piloter.

Il ne reste plus qu'un seul emprunt en cours pour un montant résiduel de 560 654 €. L'encours de la dette par habitant se situe cette année à 95,64 €.

Notre capacité de désendettement est d'environ 8 mois.

### LE BUDGET DES GÎTES DE L'ERMITAGE

Les recettes d'exploitations de 37 101 € en 2019, ont permis le remboursement de la dotation initiale du budget principal de la commune pour un montant de 10 000 €. Ajouté à cela des dépenses d'exploitation de 34 182 € nous dégageons un résultat d'exploitation de 2 919 €.

Ce résultat d'exploitation cumulé au solde antérieur reporté, nous donne un résultat pour l'année 2019 de 56 667 €.

Malgré la perte de recettes du début d'année due à la crise sanitaire de la Covid 19, (estimée à 9000 €) l'année 2020 s'annonce tout de même sous de bons auspices.

## BP COMMUNE - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Subventions d'équipement versées	230 079.56	Subventions d'investissement	46 678
Opérations d'équipement	2 617 300	Dotations, fonds divers	110 000
		RAR Commune	491 238
Emprunts et dettes assimilées	49 500.00	Excédent de fonctionnement capitalisé	588 109.52
RAR Commune	1 080 380.94	<b>total opérations réelles</b>	<b>1 236 025.52</b>
<b>Total opérations réelles</b>	<b>3 977 260.50</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>2 506 408.56</b>
		Transferts entre sections	289 651
Opérations d'ordre transfert entre sections	55 558	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 796 059.56</b>
<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>55 858</b>	Excédent reporté	1033.42
Solde d'exécution reporté	/	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 033 118.50</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 033 118.50</b>		

## BP COMMUNE - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	1 378 645	Atténuation de charges	40 000
Charges de personnel	3 901 000	Produits .....	471 434
Atténuation de produits	965 491	Impôts et taxes	4 850 064
Autres ch. de gestion courante	518 025	Dotations et participations	1 123 292
Charges financières	26 024.57	Autres produits	180 000
Charges exceptionnelles	49 090	Produits financiers	/
Provisions semi-budgétaires contx	13 500	Produits exceptionnels	20 000
Provisions semi-budgétaires RAR	93 600	Reprise sur prov.semi-budg.	20 500
<b>Total opérations réelles</b>	<b>6 945 375.57</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>6 705 290</b>
<b>Virement à l'investissement</b>	<b>2 506 408.56</b>		
Transferts entre sections	289 651	Transferts entre sections	55 858
<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>289 651</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>55 858</b>
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>7 235 026.57</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>6 761 148</b>
Déficit reporté	/	Excédent reporté	2 980 287.13
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 741 435.13</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 741 435.13</b>

## LES IMPOTS LOCAUX – LA RECETTE FISCALE

Sur les 12 communes qui constituent la métropole, Saint Mandrier occupe la 3<sup>ème</sup> place en terme de taux de la Taxe d'Habitation (TH) et la 1<sup>ère</sup> en terme de Taxe Foncière Non Bâti (TFNB). Nous parlons ici des communes ayant les taux les plus bas !

Cependant nous sommes et nous resterons vigilants vis-à-vis de l'engagement de l'État à compenser la perte de ressources fiscales suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation. Ceci devrait se faire par un transfert vers les communes, de la recette de la taxe du foncier bâti, initialement attribuée au département.

Afin de montrer notre soutien aux commerçants fortement impactés par la crise sanitaire, la municipalité a décidé de les exonérer des droits d'enseigne et de place. Cette exonération portera sur la période du 15 mai au 15 novembre. Elle représente un montant de 15 000 €.

## IMPÔTS LOCAUX – ÉVOLUTION DES BASES (PRÉVISIONNEL)

2019 Évolution des bases + 2.2% (Recettes)	2020 Évolution des bases	2020 Évolution des bases (Recettes)	Recettes supplémentaires 2019 / 2020
1 921 000	<b>T.H.</b> + 0,90% R.P + 1,20% R.S	1 923 000 160 000	+ 162 000
2 012 000	<b>T.F.B.</b> + 1,20%	2 088 000	+ 76 000
4000	<b>T.F.N.B.</b> + 0%	4000	-
3 937 000	<b>TOTAL</b>	4 175 000	+ 238 000

## IMPÔTS LOCAUX – DES TAUX INCHANGÉS POUR LA COMMUNE

	TAUX COMMUNE 2019	TAUX COMMUNE 2020	TAUX MOYEN COMMUNES DE MÊME STRATE 2018*
TH	12.54	12.54	15.21
TFB	18	18	20.88
TFNB	52.3	52.3	52.84

\* Taux moyens 2019 non communiqués

## BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI (BME)

VOTRE SERVICE DE PROXIMITÉ AU SEIN DU PÔLE SOCIAL  
RUE ANATOLE FRANCE – SAINT MANDRIER SUR MER

L'existence d'un Bureau Municipal de l'Emploi est avant tout issue de la volonté politique de la Commune de favoriser l'insertion professionnelle de ses administrés. C'est un service de proximité, destiné à lutter contre le chômage. Il est associé au développement économique local. Il s'agit d'un lieu "ressources", mis à la disposition du grand public et des employeurs par la Commune qui mobilise tous les partenaires concernés par le domaine de l'emploi et de la formation.

### Son fonctionnement repose sur :

- L'accueil, l'écoute, l'information, le conseil, et l'orientation :
  - Du public à la recherche d'un emploi, d'une formation, et/ou d'une reconversion professionnelle, et/ou d'informations diverses : droit du travail, validation des acquis de l'expérience, aide à la mobilité, droits sociaux...
  - Des créateurs d'entreprise,
  - Des employeurs : Entreprises, Agences d'Intérim, Associations, Particuliers.
- L'accueil des partenaires, et l'organisation de leurs interventions.
- La mise à disposition d'offres d'emploi et la mise en relation de celles-ci avec les demandeurs d'emploi.

Un Bureau Municipal de l'Emploi n'a pas vocation à se substituer aux services publics de l'emploi, ni aux différentes structures travaillant à l'insertion professionnelle du public. Il complète et facilite leurs actions et leurs dispositifs par un service de proximité et la prise en compte de la situation globale des individus.

### Vous cherchez un emploi ou une formation ?

La conseillère du Bureau Municipal de l'Emploi vous informe et vous oriente en vous donnant les moyens techniques pour réussir votre insertion professionnelle.

### Vous êtes chef d'entreprise et souhaitez recruter ?

Nous vous proposons les candidats correspondant au profil de poste que vous recherchez.

**Accueil :** Madame Yasmine ABDOL WAHAB – 04 94 11 51 61  
Mail : bme@ville-saintmandrier.fr

### Horaires :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h  
Le jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h.

Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi : **Laure PICHARD**  
Mail : lpichard@ville-saintmandrier.fr

## MÉMOIRE DE CONFINEMENT : la Métropole Toulon Provence Méditerranée collecte vos archives.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée fait appel aux témoignages des habitants du territoire pour garder en mémoire cet épisode inédit qui marquera la mémoire collective et individuelle. Photos, textes, vidéos, sons...

Toutes les contributions sont les bienvenues !  
À période exceptionnelle, collecte exceptionnelle : comme de nombreux services d'archives à travers toute la France, la Métropole TPM propose aux administrés du territoire de participer à l'écriture de l'Histoire en confiant leur [#memoiredeconfinement](#).

Le principe ? Collecter les photographies, vidéos, dessins, écrits relatifs à cet épisode qui fera date dans l'Histoire.

Avec nos témoignages individuels construisons ensemble notre patrimoine territorial commun.

Rendez-vous à l'accueil de la Mairie pour déposer vos dons...

Pour les documents dématérialisés en formats .pdf , .jpeg, .mp3, .mp4 ou .mkv et d'une taille maximum de 20 Mo, envoi à [archives@metropoletpm.fr](mailto:archives@metropoletpm.fr), accompagné du formulaire de don (à retirer en mairie ou sur le site Internet de la ville) dûment complété, signé et daté.



## Les 48h de l'AGRICULTURE URBAINE



Le dimanche 11 octobre, le domaine de l'Ermitage vous accueille aux « 48h de l'agriculture urbaine » ! Ce festival national, initialement programmé en avril, a pour objectifs de sensibiliser aux enjeux et aux potentialités de l'agriculture urbaine, d'éduquer aux pratiques du jardinage en ville et de fédérer un réseau local d'acteurs. Petits et grands, venez vous initier aux pratiques du jardinage, échanger vos semences, observer la magie du compostage, et explorer le monde des abeilles. Riche d'une dynamique de jardins partagés, vous découvrirez également des exemples concrets de notre presqu'île ! Cet événement est aussi un moment de rencontres et de convivialité à partager autour d'un pique-nique à apporter ou d'une restauration sur place.

Retrouver tout le programme sur : [www.les48h.fr](http://www.les48h.fr)

Catherine **DEFAUX**

Adjointe au Maire chargé de la Transition écologique et de la biodiversité

## Le mot de l'opposition

Si l'on se réfère aux articles de M. Le Maire dans « Le Mandréen » (« INTOX d'une association et INFOS de la municipalité : Les Mandréens jugeront » et « Élections municipales et implication d'une association : un mélange des genres ») et à ses propos lors des réunions du conseil municipal, il n'y aurait donc guère que deux sujets de préoccupation majeure pour la gestion de la commune de Saint Mandrier. Deux sujets qui vivraient même à l'obsession tant la virulence des propos et des méthodes interpellent de la part d'une majorité qui se prétend « jamais aussi bien élue ».

Visiblement la Vague Mandréenne et ses élus dérangent tout autant que l'Association de protection de l'environnement avec laquelle il existe, de la manière la plus légale et démocratique, des liens personnels. Le dernier conseil municipal du 10 juillet est une triste illustration de cette situation. Rarement un maire n'avait fait preuve d'autant d'agressivité à l'égard d'élus minoritaires, allant même jusqu'à les menacer de la main et de la parole.

On peut à cet égard saluer les propos tenus par Madame Nathalie Bicais, nouvelle maire de la Seyne sur Mer, lors des cérémonies du 14 juillet, qui a fait siens les propos d'Albert Camus selon lesquels « la démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité mais la protection de la minorité ».

C'est sur cette idée de la démocratie et restant fidèles à leur programme que les élus de la Vague Mandréenne continueront de s'engager sur les projets qui ont été rappelés dans notre bulletin d'information de juin et qui seront complétés et enrichis dans les prochaines éditions.

On peut posséder les chaussures les plus confortables du monde, un petit caillou reste un petit caillou ... et... un tout petit caillou peut briser une grande jarre - proverbe chinois

**Les élus de la Vague Mandréenne :** Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny, Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud

## Quelques précisions

Eh bien NON, les élus de l'opposition de La Vague et l'APE ne sont pas des préoccupations majeures de la majorité municipale, nous œuvrons chaque jour et dans toutes les compétences de la commune pour faire avancer les projets. Mais les élus de l'opposition ne sont pas au courant de nos travaux, non pas parce que nous leur cachons les dossiers, mais parce que nous ne les voyons jamais, et qu'ils préfèrent critiquer et mentir aux Mandréens en faisant des propositions pour le moins incongrues ne connaissant pas la commune.

Les derniers exemples de leurs mensonges sont les deux propositions faites aux Mandréens de faire du maraîchage à Cavalas, en lieu et place du projet immobilier de la Marine. Sauf que ce projet ne se situe pas à Cavalas mais sur un terrain militaire au Pôle des Écoles de la Méditerranée et, de surcroît, sur un parking entièrement goudronné. Dès lors, Il sera difficile d'y faire pousser des tomates et des courgettes !

Il en est de même pour leur proposition de rénover l'école Louis Clément qu'ils considèrent vétuste et amiantée, alors qu'un désamiantage général a été fait il y a plus de dix ans et que chaque année, la commune investit plusieurs milliers d'euros pour entretenir ses écoles. D'ailleurs, les demandes des enseignants se réduisent chaque fois en fin d'année à des petits travaux d'entretien. Sur ce même sujet, puisqu'apparemment la Ville de La Seyne est la référence des élus d'opposition, nous les invitons à aller voir les écoles de cette ville puis de venir enfin visiter les nôtres car à ce jour, ils n'y sont jamais venus !

Alors, les élus de l'opposition, après avoir dénoncé pendant la campagne électorale un déni de démocratie dans notre village et m'avoir indirectement comparé à un dictateur Hongrois, tentent aujourd'hui, alors que la démocratie est passée le soir des élections municipales, de me faire passer pour un Maire « agressif à l'égard des élus minoritaires ». Mais, contrairement à certains membres de La Vague qui se déclarent activistes écologistes, je ne casse pas un portail pour rentrer dans une propriété privée pour subtiliser des matériaux sous couvert d'une association et ce, quelle que soit la cause à défendre, et je ne pénètre pas dans les propriétés privées pour faire des photos. Des plaintes ont d'ailleurs été déposées par les propriétaires.

En tant que Maire, si j'ai des reproches à faire à un membre de l'opposition, je le fais devant le Conseil Municipal, n'en déplaise aux élus d'opposition de La Vague et leurs amis qui, en fait, ne supportent pas que je puisse défendre notre majorité en rétablissant la vérité face à des attaques infondées. Je les ai prévenus que je répondrai à chaque fois et défendrai, avec mon caractère, les intérêts de la commune comme je l'ai fait à maintes reprises.

En début de mandat, je leur ai tendu la main pour travailler ensemble à la gestion de la commune. Lors du dernier Conseil Municipal je les ai incités à réagir avant que ma main tendue ne se referme. Nous verrons dans quelques semaines s'ils ont entendu ce dernier message, sinon tant pis, nous agissons sans eux.

Le Maire,  
 Gilles VINCENT

## Le CENTRE NAUTIQUE de Saint Mandrier



L'école de voile est labellisée "École de Voile Française et Club de sport et de loisirs" par la Fédération Française de Voile.

Elle fonctionne à l'année, tous les samedis matins ou après-midi et les mercredis après-midi selon le support choisi et organise des stages pendant les vacances scolaires.

Le Centre Nautique de Saint-Mandrier propose des activités nautiques pour les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes de tous niveaux, du loisir à l'initiation et même à la compétition.

En cas d'impossibilité de pratique due à des conditions météorologiques, nous proposons des activités pour parfaire les acquis théoriques ou à fins éducatives (autant sur le monde du nautisme que sur l'écologie), aux heures habituelles de cours.

L'école de voile forme, selon le référentiel de la Fédération Française de Voile, des navigateurs ou des marins de tous âges souhaitant apprendre, progresser, se perfectionner, se lancer dans la compétition ou tout simplement en connaître plus.

Le Centre Nautique de Saint-Mandrier met à votre disposition une équipe de moniteurs diplômés et expérimentés. Ils se feront un plaisir de vous initier ou de vous aider à vous perfectionner dans la pratique de la voile.

Parce que l'apprentissage de la navigation passe aussi par le respect de la mer, le CNSM s'engage à sensibiliser ses stagiaires sur les problèmes environnementaux liés aux milieux marins et ainsi à former des marins responsables, en proposant aussi des activités permettant de mieux connaître la mer.

En plus de ces séances, le Centre Nautique de Saint-Mandrier propose des stages périodiques à l'automne, au printemps et en été (consultez la page "Stages" du site Internet pour de plus amples informations).

Lien du site internet : <http://www.cn-saintmandrier.fr/ecole-de-voile.html>



## Des cours de THÉÂTRE à Saint-Mandrier

La Compagnie d'Âmes à Palabres donne des cours au Théâtre Marc Baron à Saint Mandrier depuis la saison dernière.

Dès la mi-septembre, des cours enfants, ados et adultes seront proposés. (Si la situation sanitaire le permet)

Les cours enfants auront lieu le mercredi :

- de 14 h à 16 h pour les 8-10 ans.
- de 16 h à 18 h pour les 11- 14 ans.

Les deux cours adultes auront lieu le jeudi :

- de 18 h à 20 h
- de 20 h à 22 h

Les cours s'articuleront de la façon suivante :

- Exercices de mise en relations du corps, de la voix et de l'imagination.
- L'interprétation
- Préparation d'un spectacle de fin d'année au Théâtre Marc Baron à Saint Mandrier.

Les deux artistes associées, Sophia Johnson, comédienne et metteuse en scène, et Hélène Mégy comédienne, toutes deux attirées par le théâtre contemporain, s'occuperont des cours adultes. Elles travaillent en étroite collaboration avec la Bibliothèque Armand Gatti-le Pôle à la Seyne-sur Mer où Hélène Mégy est chargée du secteur livre et de l'accueil des publics. Léo Berny, comédien de la Compagnie Timber, s'occupera des cours enfants et ados du mercredi.

En 2020-2021, La Compagnie d'Âmes à Palabres joue 'LE FILS ' de Marine Bachelot-Nguyen, spectacle en « Itinérance » pour Châteauvallon - le Liberté Scène Nationale.

<https://www.le-pole.fr/le-fils-cie-dames-palabres>



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Année sportive 2020/2021

La reprise de la GV aura lieu le lundi 14 septembre à 10 h 30, Salle Myrte et à 18 h 30, Salle des Fêtes Marc Baron, si la situation sanitaire le permet.

Merci de nous renouveler votre confiance. Et que vive le Sport.

Yolande ANYCA  
Présidente

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que nous allons pouvoir retravailler dans de bonnes conditions dès la rentrée.

### Horaires inchangés :

- Lundi, mardi, jeudi soir de 18 h 30 à 19 h 30,
- Mardi et jeudi matin, 9 h - 10 h ; 10 h 10 - 11 h 10, salle des Fêtes Marc Baron.
- Lundi et vendredi 10 h 30 - 11 h 30, salle Myrte au Pin Rolland.
- Vendredi 14 h - 15 h, salle Lanerière Cours Sport GV Santé.



## Association Sportive Saint Mandrier FOOTBALL VÉTÉRAN (ASSM.FV)

Comme chaque année, nous préparons pendant la trêve estivale la saison suivante. D'ailleurs, pour la saison 2020-2021, le calendrier des rencontres est déjà prêt et nous emmènera à jouer tous les vendredis soirs, soit à domicile, soit à l'extérieur, contre des équipes de l'aire toulonnaise. Comme chaque année, nous organiserons aussi quelques activités extra-sportives conviviales dont un voyage de quelques jours lors du week-end de l'Ascension, à la découverte d'une région de France, des parties de pétanque qui finissent autour d'un barbecue en fin de saison et sans

oublier notre tournoi traditionnel du 1<sup>er</sup> Mai.

- Les entraînements auront lieu le mardi de 18 h à 19 h 30 sur le stade synthétique du Pin Rolland
- Coup d'envoi des matchs le vendredi soir à 20 h 30.
- Reprise de l'entraînement, mardi 1<sup>er</sup> septembre.

Si vous avez plus de 30 ans et que vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus pour étoffer notre équipe de vétérans et passer de bons moments de convivialité.

Si les restrictions sanitaires nous le permettent, nous serons au forum des associations le 5 septembre.

A bientôt.

Thierry ORTEGA  
Président 06 18 32 70 32



## Edmond LECAS a 100 ANS !

Président pendant plus de 20 ans des Arts de la Presqu'île, vice-président aujourd'hui, il a été pendant ces nombreuses années un président actif.

Adhérent aux Bruissements depuis de nombreuses années, il en est vice-président depuis 11 ans et toujours présent.

Il a toujours participé aux différentes activités des deux associations : lors des expositions de peinture d'été et d'automne des Arts de la Presqu'île, lors du Festival de peinture de Saint-Mandrier pour le compte de la mairie, lors de l'organisation pour les deux associations du loto une fois par an, prisé des adhérents et des invités, lors du corso fleuri avec nos deux associations et les Racines Mandréennes, en compagnie de son épouse Paule et lors de l'organisation des différentes activités. Toujours présent malgré son grand âge pour participer aux installations.

Grand sportif, connu des terrains de golf, il n'hésitait pas à se lever aux aurores pour faire tranquillement un 18 trous à La Garde. Curieux d'astronomie, il a passé de longues heures derrière son télescope à observer les

étoiles.

Quel homme ! Quelle vie !

Un modèle pour ceux qui le connaissent, un exemple à citer aux jeunes pousses mandréennes.

Merci Edmond !

Les Arts de la Presqu'île :  
Andrée BILLE, Présidente - 06 10 27 37 58  
Les Bruissements de St Mandrier :  
Gabriel BESSON, Président - 06 37 80 54 10



## ASSOCIATION FESTIVE DE LA PRESQU'ÎLE

Reprise des activités dès le 16 septembre (Couture mercredi après-midi, Scrapbooking jeudi après-midi, Cartonnage vendredi après-midi, Salle Myrte de 14 h à 17 h).

Le vide greniers prévu le 15 mars est reporté au dimanche 20 septembre, parking Sainte Asile (les mêmes personnes qu'en Mars).

Les permanences du mercredi matin redémarreront le mercredi 16 septembre, salle Myrte, de 10 h à 12 h.

Tout cela, évidemment se fera fonction des conditions sanitaires du moment.

Nos comptons sur votre compréhension suite à cette pandémie.

Le BUREAU

**COLLECTE DE SANG**  
LUNDI 21 SEPTEMBRE  
DE 8H À 12H30  
SALLE DES FÊTES MARC BARON



## Une nouvelle pratique pour une nouvelle saison riche en activités à L'AGORA.



En plus des ateliers habituels de l'aiguille (tricot et patchwork, lundi et mardi après-midi) et des ateliers de do-in, yoga, qi gong et méditation pleine conscience, pour cette rentrée 2020, nous proposons à nos adhérents une nouvelle pratique : du TAÏ CHI CHUAN (méthode Stévanovitch) avec Letizia Scussel.



L'ART DU CHI  
Méthode Stévanovitch

Le TAÏ CHI CHUAN est un art énergétique axé vers le bien-être et la santé. Sa pratique est accessible à tous. Les mouvements lents, doux et enracinés, assouplissent les articulations, améliorent l'équilibre et la posture, libérant ainsi la respiration.

Par une approche sensible, orientée vers l'écoute intérieure, l'élève va découvrir son centre, le tantien, et percevoir le chi, ou énergie vitale, dans son propre corps.

Les cours se composent de deux parties : une partie au sol : relaxation, respiration, exercices pour le dos, travail énergétique et une partie debout (en salle et en extérieur).

Pour plus de renseignement, venez au forum des associations rencontrer nos animateurs ou bien envoyez un SMS au 07 82 64 96 77 ou un courriel à assoagora83@gmail.com.

L'équipe de L'AGORA

## CONFÉRENCE Les déchets nucléaires : un débat explosif

Lundi 21 Septembre 2020 (1) - Théâtre « Marc BARON » à 18 h 20  
(Si la situation sanitaire le permet)

Dans le cadre de la série de conférences organisées par des membres décorés de « l'O.N.M. », Monsieur Claude CAVAILLER (Ingénieur – E.R. et ancien chef des grands projets de la Direction des Applications Militaires du Commissariat à l'Énergie Atomique, Chevalier de l'Ordre National du Mérite...), se propose de nous faire découvrir les différentes solutions envisagées pour gérer, dans le présent, le futur proche et le grand futur, les déchets nucléaires.

Quels que soient les points de vue respectifs sur le nucléaire, la présence des déchets radioactifs nous confronte au même dilemme : qu'allons-nous en faire ?

Alors que certaines substances vont rester radioactives pendant des centaines de milliers d'années, qu'allons-nous laisser aux générations futures ?

Nous vous attendons nombreux afin de clarifier ce sujet si important pour le présent et l'avenir de l'humanité.

## FILM - DEBAT L'opération FRANKTON

Lundi 12 Octobre 2020 (1) - Théâtre Marc BARON à 18 h 20

Au cours du troisième volet de la série de conférences organisées par des membres décorés de « l'O.N.M. », Monsieur Georges AYMARD (ancien nageur de combat, Vice-Président de l'A.M.M.A.C., Chevalier de l'Ordre National du Mérite), nous propose de nous faire découvrir une opération commando organisée par l'Angleterre durant la deuxième Guerre mondiale : l'opération FRANKTON.

Présentée sous la forme d'un film-documentaire (produit et autorisé de diffusion par « T.M.C. découverte »), cette opération de commandos qui s'est déroulée dans l'estuaire de la Gironde et plus précisément à BORDEAUX, illustre tout particulièrement combien fut important le sacrifice humain des alliés pour libérer la France.

Un débat suivra la projection.

Nous vous attendons nombreux afin de (re)découvrir ce sujet d'action, pendant une séance à laquelle pourrait vraisemblablement participer un représentant de « l'Ecole de plongée de la Marine Nationale ».

A l'issue de ses conférence un rafraîchissement sera offert par la municipalité.  
(1) Sous toutes réserves eu égard aux contraintes liées au COVID 19.

## École de DANSE

C'est avec un très grand plaisir que nous vous accueillerons pour la reprise des cours le mardi 8 septembre à la salle de danse (Si la situation sanitaire le permet)

Depuis l'arrêt brutal du 17 mars en raison du confinement, nous attendons avec impatience les retrouvailles !!! Vous nous avez tellement manqué. Nous espérons que vous serez au rendez-vous pour cette reprise si particulière.

A très bientôt pour partager cette belle passion de la danse avec nos professeurs :

Cécile Ferri pour le Classique et le Jazz adultes, Elodie Loubière pour les cours de Jazz et de cabaret, Manon Antonelli pour les cours de Street Dance, Thomas Saurin pour les cours de Hip-Hop et toute l'équipe du bureau de l'école de danse de Saint Mandrier.

PS : Manon est de retour tous les lundis pour vous faire bouger avec le Street !!!

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement : Yannick Deias : 06.15.87.24.15



## Nouvelle saison au TCSM

Après une année 2020 en demi-teinte due au virus Covid 19, l'année sportive 2020/2021 commencera le 1<sup>er</sup> septembre.

Notre nouvelle professeur de tennis, Lorie Pelan, qui a repris activement les entraînements de l'école de tennis depuis la levée du confinement, a réuni autour d'elle nos jeunes tennismen et a déjà marqué de son empreinte le Tennis club de Saint-Mandrier. Entraînements intensifs, préparation physique et mentale sans oublier d'inculquer l'esprit collectif...

Déjà les résultats des premiers tournois de l'été ont confirmé le travail accompli et les gros progrès de nos jeunes.

Les cours individuels ou en groupe pour adultes sont également au programme.

Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Club house ou bien à l'occasion du Forum des associations ou le meilleur accueil vous sera réservé.

Roland **Gouret**  
Président



## Notes de voyage HORIZON VOILES STAGE HAUTURIER

Nous sommes partis de Trogir à côté de Split, dans les îles Dalmates.

Après une escale technique, mouillage devant la Marina Agana, où nous avons pu nous avitailler en vin et huile d'olive locale et autres victuailles pour entreprendre notre navigation de 1000 miles jusqu'à Saint Mandrier. Nous naviguons entre les îles de Solta, Brac, Hvar, toutes aussi magnifiques les unes que les autres avec leur petits villages, et mouillages pittoresques.

A suivre...



Richard **Peauvigne**  
Skipper du Mango Tango